

Quimper,
Le 7 septembre 2017



Objet : permanences architecturales
du CAUE 29

Madame Michelle HELWIG, Maire
4 Place de l'Eglise
29140 MELGVEN

Madame le Maire

En 2016, forts d'une implantation en sept lieux du Département, les architectes et paysagistes du CAUE du Finistère ont reçu 443 particuliers gratuitement sous la forme d'un entretien individualisé donnant lieu à des préconisations très concrètes en faveur de la qualité du cadre de vie.

Ce service très apprécié des collectivités en charge de l'application du droit des sols agit en parfaite complémentarité avec les services de l'Etat (Architecte des Bâtiments de France, DDTM), les espaces INFO- énergie, les plateformes de la rénovation énergétique, l'ADIL et le Parc naturel régional d'Armorique.


Les sièges de permanences ont été pensés en terme d'aires d'influence. Il vous est ainsi tout à fait possible d'y flécher des porteurs de projet sans qu'ils soient nécessairement ressortissants de la collectivité d'accueil.

Je vous invite à faire la promotion de cet outil départemental encore trop méconnu en relayant l'information auprès de vos services ou plus directement des particuliers, via les réseaux sociaux ou en réservant un encart dans vos bulletin d'information.

Nicolas DUVERGER, directeur du CAUE, se tient à votre disposition pour de plus amples précisions.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Armelle HURUGUEN
Présidente du CAUE du Finistère



Lieux de permanences :

Audierne - Communauté de communes du Cap-Sizun – 02 98 70 16 00

Landerneau – Services techniques – 02 98 85 43 26

Lanrivouaré – Communauté de communes du Pays d'Iroise – 02 98 84 28 65

Le Faou – Maison du Parc naturel régional d'Armorique – 02 98 81 90 08

Morlaix – Morlaix Communauté – 02 98 15 31 31

Quimper – CAUE – 02 98 98 69 15

Quimperlé – Quimperlé Communauté – 02 98 35 09 40